

# Ans infos

Périodique communal d'information • Août 2015

n° 258

**Henri HUYGEN,**

**ECHEVIN EN CHARGE DES AFFAIRES SOCIALES, DU 3<sup>E</sup> ÂGE ET DE LA SANTÉ**

*«Une rentrée sur les chapeaux de roues...»*

*Pages 6 à 8*

Vendredi 2 octobre 2015  
à partir de 21h30

# Bal du Sport



ANIMATION : SOQUETTE EN MODE GUINGUETTE



SALLE « Henriette Brenu » **PAF** 5 € (en prévente)  
Rue Gilles Magnée - 4430 ANS **8 €** (sur place)

N° de compte : BE40 0910 2126 5863

merci de noter en communication le nom du club sportif « soutenu »

Sous l'égide de Stéphane MOREAU, Bourgmestre,  
et de Grégory PHILIPPIN, Echevin des Sports

Pour toute information complémentaire :  
Service des Sports de la Commune d'Ans

04 247 74 90

**Ans sports**





## Le mot du Bourgmestre

Les « **bonnes saisons** » (le printemps, l'été et pour partie l'automne) sont toujours une **bonne occasion** pour les **chantiers**, le **souvenir** et les **agapes**.

2015 n'échappe pas à la règle. Les chantiers ont fleuri en beaucoup d'endroits (à Ans ou ailleurs) et un retient notre attention dans cette édition : celui de la **rénovation du toit de l'église Sainte-Marie (p.4-5)**.

Au rang des **commémorations**, Ans s'est souvenue de l'explosion de son fort (**p.10-11**) et dans celui des festivités passées, il y a la **fête du Brouck (p.6-7)**.

La rentrée ne sonne pas pour autant le glas des activités, que du contraire.

Les **manifestations culturelles** reprennent du poil de la bête (**p.18, 22 et 23**).

Les services du troisième âge organisent quant à eux les **cours d'informatique** à destination des personnes de plus de 55 ans (**p.8**).

Du côté de la santé, nous retrouverons les **conférences santé (p.8)**, un **relais pour la vie (p.14)**.

L'activité économique n'est pas en reste. De **nouveaux commerces** ont ouvert leur porte (**p. 15**) et la **journée du client** se tiendra le 26 septembre (**p.15**). Mais avant d'ouvrir un commerce, de le déménager, de changer sa nature, des démarches administratives ont été rendues obligatoires par le décret sur les **implantations commerciales (p.16-17)**.

La Commune n'oublie pas non plus l'environnement et lance le projet « **Cimetière Nature** » (**p.12 et13**).

Et si vous souhaitez adopter d'autres habitudes de consommation des cosmétiques sans tomber dans le travers du marketing environnemental, apprenez-en plus sur les **cosmétiques « biologiques et naturels » (p.19)**.

Sans pour autant inciter à la consommation d'hydrocarbures qui ne sont pas les plus indiqués pour l'environnement, l'hiver approche et les personnes qui se chauffent au mazout pensent doucement à remplir leur citerne. Vous souhaitez profiter de **l'achat groupé de mazout communal**? C'est le moment (**p.9**).

Pensez aussi à laisser votre voiture au garage le 20 septembre. C'est la **journée sans voiture!** (**p.20-24**).

Enfin, retrouvez les **nouvelles des familles** en **page 21**.

Bonne lecture à toutes et tous.

Stéphane MOREAU,  
Bourgmestre



*Stéphane Moreau, Bourgmestre,  
Grégory Philippin, Echevin des Travaux et du Patrimoine,  
Robert Grosch, Echevin du Budget :*

## « Un **nouveau toit** pour l'église Sainte-Marie... »



## Un peu d'histoire :

Tout le monde connaît l'église Sainte-Marie située rue de l'Yser, cet édifice religieux fait incontestablement partie du patrimoine ansois. L'histoire de l'église paroissiale Sainte Marie débuta en 1896 avec l'édification d'une chapelle qui, compte tenu du nombre croissant de paroissiens fit place en 1905 à la construction d'une église sous la surveillance du Curé Schoonbroodt.



## Les affres du temps et des guerres ...

En 1914, la Belgique est envahie par l'Allemagne, les 5 forts de Liège se défendent bec et ongles contre l'envahisseur. Afin d'ajuster leurs tirs d'artillerie vers le fort de Loncin, les Allemands vont utiliser le clocher de l'église Sainte-Marie aussi, informés par des citoyens de l'« occupation » du clocher, les artilleurs du Fort de Loncin vont le détruire le 13 août. Cela n'empêchera malheureusement pas la destruction du fort le 15 août. Ainsi, à sa manière, l'église Sainte-Marie, est aussi entrée dans l'Histoire... Il est à ce propos à rappeler, que chaque troisième dimanche de juin, une messe est célébrée à cet endroit en souvenir des victimes des deux guerres.



## 2015 : Un nouveau départ...

Si bien évidemment l'édifice a été reconstruit, celui-ci a depuis lors (presque un siècle) subi les affres du temps avec d'importants problèmes d'infiltrations d'eau.

C'est ainsi qu'en collaboration avec la Fabrique d'église, le service des Travaux de la commune a fait procéder à la construction d'un nouveau clocher et d'une nouvelle toiture.



## D'importants travaux subsidiés par la Région wallonne ...

Près de 300.000 Euros subsidiés à concurrence de 50 % par la Région wallonne ont ainsi été investis par la commune. Si les premiers travaux ont débuté fin de l'année 2014, ceux-ci devraient normalement se terminer d'ici quelques mois, et ce, en fonction des conditions climatiques.

Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans, ainsi que les Echevins Grégory Philippin et Robert Grosch ont visité en ce début de mois d'août, l'imposant chantier en compagnie du Curé Joël Spronck. Les 2/3 des travaux sont pour l'heure réalisés, le reste n'est qu'une question de semaines. Histoire à suivre ...





*Henri Huygen, Echevin de la Santé, des Affaires sociales et du 3<sup>e</sup> Age, et le chanteur Santo Barracato*

## « Une rentrée pour tous ! »

### Une fête du Brouck qui clôture cette saison estivale ...

En 4 ans d'existence à peine, la fête de la république libre du Brouck et environs, lancée à l'initiative de l'Echevinat des Affaires sociales à travers le Plan de Cohésion sociale est devenu l'évènement festif de toute première importance pour la population et qui marque la fin des vacances d'été. Ces 21, 22 et 23 août, près de 1500 personnes sont venues faire la fête place Hector Denis.

Il faut souligner que le Plan de Cohésion Sociale, dirigé par l'Echevin Henri Huygen avait mis comme de coutume les petits plats dans les grands pour que cette manifestation populaire soit une réussite totale. Animation musicale par Radio Prima, chateaux de dégustation, châteaux gonflables et grimage pour les enfants, concert de



plusieurs artistes dont notamment le samedi soir, Santo Barracato qui rappelle-le avait participé à The Voice France et le dimanche soir, Mickael Keus (show Elvis Presley); sans oublier Michel Mame, chanteur ansois bien connu. C'est dans une ambiance particulièrement conviviale que s'est déroulée cette fête du Brouck pour le plus grand plaisir de la population.

### Des services fin prêts pour la rentrée ...

Si la fête du Brouck et environs incarne à merveille l'amusement, les services de la Santé du 3<sup>e</sup> Age et des Affaires sociales ont d'autres cordes à leurs arcs et sont à pied d'œuvre pour entamer une rentrée 2015-2016 pleine d'activités. Nouvelles sessions de cours informatiques pour les seniors (page 8), une conférence « Santé » intitulée « Je prends soins de mes reins » animée par le Docteur Luc Radermacher du Service de Néphrologie du CHR de la Citadelle le 24 septembre, (page 8), une seconde conférence santé « Comment apprivoiser le stress le 29 octobre présentée par la Madame Joelle Iland, Conseillère en Développement personnel sont d'emblée inscrites à l'agenda de l'Echevinat.

Une fête des Seniors le mardi 6 octobre 2015.

Fidèle à la tradition, un superbe spectacle est prévu à l'attention des seniors ansois

(ceux-ci recevront une invitation personnelle afin de s'y inscrire).

### Car les voyages forment la Jeunesse ...

Forte du succès obtenu depuis plusieurs années par les excursions organisées par le Service du 3<sup>e</sup> Age, l'année 2016 va sans conteste réserver de jolies surprises pour tous les Ansois et Ansoises qui aiment voyager. Mais avant cela, voici les dernières destinations prévues pour cette fin d'année 2015 : Séjour de 4 jours en Forêt Noire du 7 au 10 septembre, les Jardins d'Annevoie le 22 septembre, le 15 octobre Stavelot et Butgenbach, la Criée de Saint-Trond et la sucrerie de Tirlemont le 19 novembre et enfin le marché de Noël d'Aix-La-Chapelle le 10 décembre. La plupart de celles-ci affichent déjà « complet », un véritable succès !

### Et pour bien clôturer l'année !

Un super concert de Noël à l'Eglise Saint-Martin le vendredi 18 décembre orchestré par le Plan de Cohésion sociale vous donnera l'opportunité de terminer l'année en beauté. Il va sans dire qu'il ne s'agit-là que d'une petite partie des activités organisées par l'Echevinat ...





*Henri Huygen*

*Echevin des Affaires sociales, de la Santé, du 3<sup>e</sup> Age.*

## **Vous avez plus de 55 ans et aucune connaissance en informatique ?**

Vous habitez Ans et vous souhaiteriez suivre une formation de base PC et Internet ? La commune organise de nouvelles sessions pour débutants dès le mois de janvier 2016.

(il reste quelques places pour la session de septembre 2015 !!!)  
Durée : 2 demi-journées/sem. pendant environ 4 mois | Prix : 62 €

**Renseignements au Service social et 3<sup>e</sup> Age  
de l'Administration communale (rez-de-chaussée)**

**ou au 04/ 247 72 31**

A l'initiative du Bourgmestre, Stéphane MOREAU  
et de l'Echevin des Affaires sociales, Henri HUYGEN



**Jeudi 24 septembre à 19h00**

**Conférence Santé**

**«Je prends soin de mes reins»**

Par le Docteur Luc Radermacher du Service de Néphrologie du CHR de la Citadelle  
Une organisation de l'Echevinat de la Santé, sous l'égide du Bourgmestre, Stéphane MOREAU et de l'Echevin de la Santé, Henri HUYGEN

**Renseignements : 04 247 72 94 ou 04 247 72 31**

**Salle des Tilleuls : rue de Jemeppe 40 à Loncin**

**Entrée gratuite et sans réservation**







Grégory Philippin, Echevin de l'énergie

# « La commune d'Ans lance son 15<sup>e</sup> achat groupé de mazout ».

A cette fin, elle a négocié la ristourne auprès de plusieurs fournisseurs afin d'avoir la meilleure offre à vous proposer. Voyez par vous-même, la commune a obtenu une ristourne de 0.0515 euros / litre !

Il faut savoir qu'il existe deux prix pour le mazout, un prix pour une commande inférieure à 2000 litres et un prix pour une commande supérieure à 2000 litres. Celui-ci étant évidemment plus avantageux.

En plus de la ristourne obtenue, la commune a négocié pour que le prix remis aux habitants ansois soit basé sur la cotation de plus de 2000 litres, ce qui veut dire que quelle que soit la quantité commandée par les clients, ceux-ci auront le prix le plus bas.

## Modalités :

Il suffit en pratique de faire parvenir par courrier postal au conseiller en énergie, Adrien COLLOT, Echevinat de l'Énergie et ce pour le 21 septembre au plus tard, le bon de commande ci-dessous. Les livraisons débuteront le lundi 5 octobre pour se terminer au plus tard le 19 octobre. Attention, livraison minimum de 500 litres.



Bon de commande à renvoyer dûment complété et signé à l'Administration communale d'Ans avant le 21 septembre :  
**Service Energie - Esplanade de l'Hôtel communal, 1 à 4430 - ANS**

Je soussigné(e) (Nom + Prénom) .....

Domicilié(e) Rue : ..... Numéro : .....

Code Postal : ..... Localité : .....

Téléphone (obligatoire) : ..... GSM : .....

Souhaite commander (nombre de litres) ..... litres de mazout et m'engage à m'acquitter de la facture.

En aucun cas, l'Administration communale d'Ans ne sera tenue au paiement de celle-ci, ni responsable de son non-paiement.

La signature et le renvoi du présent document constituent un engagement ferme et irrévocable de la commande.

Date et signature

..... / ..... / .....





*Cérémonies de commémoration au fort de Loncin ce 15 août...*

## Le **temps passe** mais le **souvenir subsiste...**

**Ce samedi 15 août était commémoré le 101<sup>e</sup> anniversaire de l'explosion du Fort de Loncin et de la disparition de ses défenseurs.**

Organisée à l'initiative du Front de Sauvegarde présidé par Fernand Moxhet, cette manifestation a rassemblé un public relativement important compte tenu des conditions climatiques dantesques rencontrées. De mémoire d'anciens combattants présents, personne n'avait jamais vu une telle pluie lors des célébrations du 15 août.

Pour rappel, le 15 août 1914, le fort de Loncin et sa garnison entrent dans la légende... 350 soldats périrent lors de l'explosion du fort suite au bombardement par l'armée allemande et sa « Grosse Bertha » installée à Droixhe. En participant et en résistant héroïquement lors de la bataille de Liège, le fort de Loncin a considérablement retardé les troupes allemandes, ce qui a permis à la France d'organiser sa défense. La garnison belge dirigée par le Commandant Naessen avait juré de ne pas se rendre et s'est battue jusqu'au bout, forçant même le respect des Allemands pour son courage et sa bravoure : 350 hommes se sont sacrifiés pour la défense de nos libertés.

Ce samedi 15 août, parmi les personnalités présentes, citons Monsieur Hervé Jamar, Ministre fédéral du Budget, Monsieur Jean-Claude Marcourt, Vice-Président des Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, S. E. Alison Rose, Ambassadeur du Royaume-Uni, S. E. Victoria Bataclan, Ambassadeur des Philippines ainsi que les représentants des Ambassades de France, d'Allemagne et des Etats-Unis. A leur côté, le Député provincial Robert Meureau, le Colonel Jean-

Louis Crucifix, Commandant militaire de la Province de Liège et plusieurs élus communaux.

Au nom de la commune d'Ans, le Premier Echevin, Thomas Cialone, a déposé une gerbe aux pieds du Monument du Fort, ainsi qu'à la stèle du pilote canadien de la RAF qui, abattu en 1943 par un chasseur de nuit allemand, s'est sacrifié en écrasant son bombardier dans nos campagnes en évitant Liège et Loncin.

Le cortège s'est ensuite rendu sous une pluie battante sur le site de l'explosion où les responsables du Front de Sauvegarde ont rallumé la flamme du souvenir.

Comme le rappelle le Premier Echevin, Thomas Cialone, il est particulièrement important, à la vue de l'actualité dramatique mondiale, d'être vigilant à l'égard de la montée des extrémismes de tous ordres afin nous ne vivions jamais les atrocités vécues par nos aïeux.







# Environnement : Le projet « Cimetière Nature », un projet orienté vers la vie ...



Une jeune pousse qui a été « oubliée » dans les graviers : on ne voit qu'elle



Un choix d'aménagement qui risque de poser bien des problèmes quand les conifères auront pris de l'ampleur

## De la végétation spontanée dans les cimetières ?

La plupart des cimetières sur notre commune et en Wallonie sont, en général, fortement minéralisés : pierres tombales en granit, allées en gravier ou en tarmac ... certains aménagements sont nécessaires pour rendre les allées carrossables d'autres tiennent davantage à nos traditions. Une chose est certaine, les intempéries et le temps qui passe ont raison tôt ou tard de la solidité des aménagements et c'est la porte ouverte aux herbes indésirables. Les cimetières,

à Ans, occupent une surface importante de près de 8 hectares au total. Autant de coins et de recoins permettant à la moindre graine de germer. Autant dire que la tâche est titanesque pour les fossoyeurs qui doivent non seulement effectuer les enterrements (ce qui nécessite un travail de préparation avant, pendant et après la cérémonie, souvent méconnu du grand public) mais également entretenir ces grands parcs destinés au recueillement. Avec un été chaud et humide, il va sans

dire que la végétation spontanée (comprenez par-là, des plantes sauvages ou des échappées de jardin provenant de graines qui se sont retrouvées là par l'action du vent notamment) s'en est donné à cœur joie et que chaque petite fissure, interstice, petit espace difficilement accessible par les machines, chemin empierré, s'est vu envahir de ces mal-aimées. Comment ne pas voir un pissenlit éclatant au milieu d'une mer de graviers ...

## Le décret zéro pesticide

Sorti en 2013, ce décret impose d'atteindre le zéro pesticide pour 2019 avec, depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, une interdiction aussi bien pour les communes que les citoyens de pulvériser des herbicides à proximité d'un filet d'eau. Jusqu'à présent, la loi tolérait l'utilisation des pesticides dans les cimetières et ils étaient largement utilisés. Dorénavant, les alternatives mécaniques aux pesticides seront à privilégier. Cet abandon des produits phytosanitaires constitue un bénéfice indéniable pour notre santé et l'environnement. En effet, outre les dégâts qu'ils causent en surface, les herbicides entraînés par le ruissellement vont polluer les eaux de surface.

## L'entretien des sépultures

S'il était nécessaire de le répéter, l'entretien des sépultures est à la charge des familles et à tout le moins des personnes intéressées et l'entretien ne se limite pas

à les garder en état mais également à limiter la végétation. En cas de constat d'abandon par les services communaux compétents, une information à destination de la famille est apposée sur la sépulture tandis qu'un délai d'un an au minimum lui est accordé pour se manifester et procéder à la remise en état.

## Un beau projet pour les cimetières : la convention cimetière nature sans pesticides

Le réseau Wallonie nature a proposé aux communes d'embrayer dans le projet « cimetières nature sans pesticides » à l'été 2015. Il s'agit d'intégrer les cimetières dans un projet de maillage végétal en repensant certains de leurs aménagements afin de les rendre plus « verts » et accueillants pour la nature tout en créant un espace serein de reconnexion à la nature favorisant le recueillement. Ces projets peuvent consister en de l'enherbement, des plantations de plantes couvre-sol, des

plantations de sedum pour combler les interstices entre certaines tombes, des semis de prés fleuris, des aménagements pour améliorer la propreté... Ans a adhéré au projet et les dossiers d'avant-projets seront prochainement réalisés et envoyés pour labellisation à la région wallonne. La collaboration avec les citoyens deviendra alors essentielle puisque une charte de bonnes pratiques en matière d'aménagement et de plantation des petits espaces de recueillement dont ils ont la charge devrait bientôt aussi voir le jour.

## Mémo des heures d'ouverture

Les cimetières sont ouverts du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 00 ; les vendredis, samedis et dimanches de 8 h 30 à 18 h 00. A l'exception des autorisations délivrées au service de l'Etat civil (04/247.72.89), ils ne sont pas accessibles aux voitures.

Renseignement sur le projet cimetière nature : Laurence Bievliet – conseillère en environnement -04.247.72.67



*Un choix d'aménagement persistant et facile d'entretien*



*Trouver des solutions pour les espaces entre les tombes*

*Partie de cimetière géré de façon différenciée*





La Fondation contre le Cancer  
et le comité d'organisation vous invitent au

# RELAIS POUR LA VIE

12-13 septembre au Stade Gilles Magnée – 4430 ANS

## EN BREF

- **Relais de 24 h** (Marche ou course) en équipes sur une piste de 400 mètres (**à son rythme**) au stade Gilles Magnée
- **Inscriptions** (10€/participant)
- **En ligne** : [www.relaispourelavie.be/ans2015](http://www.relaispourelavie.be/ans2015)
- **Via le compte** BE79 068902110333 (avec la mention « inscription RFL Ans »).
- **Possibilité de s'inscrire le jour-même** au stand de la Fondation contre la Cancer.
- **Intégralité des bénéfices** reversés à la Fondation contre le Cancer

## PROGRAMME

### Samedi

- 15 h 00 : Démonstration de danse Hip Hop
- 15 h 30 : Cérémonie d'ouverture – 1<sup>er</sup> tour de piste par nos Battants en compagnie des Bandas
- 16 h 30 : Démonstration de NIA (Mix Tai Chi et stretching)
- 18 h 30-19 h 30 : Animation musicale par le groupe SO CHIC
- 20 h 30 : Spectacle de danse Jazz et contemporain
- 20 h 50 : Chorale moderne
- 21 h 15 : Cérémonie des Bougies
- 22 h -07 h 30 : Fond musical en bande son

### Dimanche

- 08 h 30 Petit déjeuner 2.50 €
- 10 h 30 : Cours de Tai Chi
- 11 h 30 : Cours de zumba
- 12 h 30 : Barbecue géant
- 15 h 00 : Cérémonie de clôture.

**Musique Non-Stop, divers stands de restauration, maquillage pour enfants, bar central avec large choix de boissons, lâché de ballons, et un condensé d'émotions en compagnie de ceux et celles qui luttent au quotidien contre le Cancer.**





*Jean-François Bourlet, Président du CPAS,  
en charge des Affaires économiques et de l'ADL*

## Ans se développe...

### Nouveau à ANS : commerces et entreprises récemment installés.

- **Coiffure Design by Angé : salon de coiffure**  
Rue Lambert Dewonck, 218 - 4432 Alleur  
0497 11 31 42
- **Onglerie**  
Rue du Mayeur, 56 - 4432 Alleur  
0496 99 85 85
- **Black & White Club**  
Rue Edouard Colson, 285 - 4431 Loncin

- **Le vapoteur : magasin de cigarettes électroniques**  
Rue des Français, 187 - 4430 Ans  
0479 36 22 39
- **Bamera : commerce de meubles**  
Rue des Français, 76 - 4430 Ans  
0492 14 17 75

### Ils ont déménagés :

- **Immosphère : Agence immobilière vous reçoit dorénavant**  
Rue de l'Yser, 406 - 4430 Ans  
04 375 39 71  
info@immosphere.be

**Vous souhaitez apparaître dans cette rubrique ?** Contactez l'Agence de Développement Local :  
Anne MOREAU - 04 247 72 95 - anne.moreau@ans-commune.be



## La Journée du client à Ans

**Pour la 2<sup>e</sup> année, Ans participe à « La Journée du Client » de l'UCM ce samedi 26 septembre.**

Durant cette journée, les commerces locaux remercient leurs clients pour leur fidélité en offrant un cadeau à chacun tout au long de la journée.

C'est l'occasion pour vous de découvrir les commerces ansois qui vous attendent pour cette occasion et de pousser la porte de leur enseigne.

Pour découvrir la liste des commerces participants, rendez-vous sur le site de la commune d'Ans [www.ans-commune.be](http://www.ans-commune.be) ou sur la page FB de l'ADL «ADL Ans».

Pour toute information complémentaire, contactez l'Agence de Développement Local : 04 247 72 95 – 04 247 72 93 ou anne.moreau@ans-commune.be amelie.cialone@ans-commune.be

**Tous dans les commerces ansois ce 26 septembre !**



# Commerçants et candidats-commerçants implantations commerciales

L'activité commerciale est un élément important du développement d'Ans.

Du centre commercial historique aux zonings, en passant par les commerces de quartier, Ans compte environ 1.500 entreprises, commerces et professions libérales.

Jusqu'en 2014, la matière des implantations commerciales était fédérale. Mais depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2014, cette compétence a été régionalisée.

La Région wallonne s'est dotée d'un nouveau décret ayant pour objectif d'encadrer les projets d'implantation commerciale.

Ce décret instaure divers régimes visant à encadrer les projets d'implantation commerciale ou de leur modification :

## 1) le permis d'implantation commerciale

On peut résumer, en faisant fi de quelques détails, qu'un tel permis est nécessaire pour l'établissement d'un commerce de détail dans les cas suivants :

- **Cas 1** : un projet de construction nouvelle d'une surface commerciale nette supérieure à 400 m<sup>2</sup>.
- **Cas 2** : un projet d'un ensemble d'établissements de commerce de détail dont la surface commerciale nette est supérieure à 400 m<sup>2</sup>, qu'ils soient situés ou non dans des bâtiments séparés qui sont réunis sur un même site et entre lesquels il existe un lien de droit ou de fait.
- **Cas 3** : un projet d'extension d'un établissement de commerce de détail ou d'un ensemble commercial ayant déjà atteint une surface commerciale nette supérieure à 400 m<sup>2</sup> ou devant l'atteindre.
- **Cas 4** : projet d'exploitation d'un ou plusieurs établissements de commerce de détail ou d'un ensemble commercial d'une surface commerciale nette supérieure à 400 m<sup>2</sup> dans un immeuble existant qui n'était pas affecté à une activité de commerce de détail
- **Cas 5** : modification importante de la nature de l'activité commerciale d'un établissement de commerce de détail ou d'un ensemble commercial dans un immeuble déjà affecté à des fins commerciales existant et d'une surface commerciale nette supérieure à 400 m<sup>2</sup>.





# erçants, la législation sur les les prévoit de **nouvelles règles.**

## 2) la déclaration

Par dérogation au cas 3 des projets nécessitant un permis d'implantation commerciale, les projets d'extension d'une implantation commerciale ne dépassant pas 20 % de la surface commerciale nette existante, avec un plafond maximum de 300 m<sup>2</sup> de surface commerciale nette supplémentaire, sont soumis à une déclaration préalable écrite et expresse, à condition que l'implantation commerciale existante dispose au moment de l'extension d'une autorisation d'implantation commerciale (anciennes ou nouvelle mouture).

## 3) le permis intégré

Il est nécessaire lorsqu'un permis d'implantation commerciale est requis en même temps qu'un permis d'urbanisme et/ou un permis d'environnement.

Le permis intégré vise la simplification administrative en permettant au porteur de projet de n'introduire qu'une seule demande de permis.

La Commune joue dans ce cas le rôle de guichet unique.

## 4) la simple information.

Toute ouverture, extension ou modification de la nature de l'activité d'un commerce de détail d'une surface commerciale nette égale ou inférieure à 400 m<sup>2</sup> non soumise à déclaration, permis d'implantation commerciale ou permis intégré doit être annoncée au Collège communal.

Les quelques lignes qui précèdent ne sont qu'un bref aperçu de la matière. Si vous souhaitez plus de renseignements sur celle-ci en vue du développement de votre projet, n'hésitez pas à prendre contact avec l'Agence de Développement Local de la Commune d'Ans (04.247.72.95) ou à visiter le site de la Région wallonne relatif aux implantations commerciales : [http://economie.wallonie.be/Dvlp\\_Economique/Implantations\\_commerciales/presentation.html](http://economie.wallonie.be/Dvlp_Economique/Implantations_commerciales/presentation.html)

*Bon développement de votre projet.*

# Agenda Culturel



**Chers tous,**

Le mardi 13 octobre à 18h30, vous êtes invités à venir rencontrer l'équipe d'animation et les membres du conseil culturel du Centre culturel d'Ans.

Ce sera pour vous l'occasion de découvrir notre Centre autrement.

Au programme tout d'abord, une petite présentation de nos actions et du fonctionnement du conseil culturel : ce sera,

en effet, le moment de nous rejoindre si vous souhaitez vous impliquer dans la vie du Centre culturel (sachant que venir nous rencontrer et nous écouter n'engage à rien !). Ensuite, convivialité assurée autour d'un verre et d'un BBQ.

Inscription obligatoire avant le 9 octobre auprès de Catherine Fagnart cfagnart.cca@skynet.be ou 04/247 73 36

Au plaisir de vous rencontrer !

## SEPTEMBRE

**Vendredi 4 à 20h30**, dans le cadre du cabaret « Jazz Al'Trappe »

**Olivier Collette Quartet**



Voici le pianiste dans un nouveau quartet de prestige avec Jan de Haas à la batterie, Philippe Aerts à la contrebasse et Raphaëlle Brochet au chant : l'occasion d'explorer le répertoire de son nouvel album « 7 Views of a secret »

Entrée : 7€ (prévente & membre CcA) / 9€ / 1,25€ (art.27)

**Samedi 5 à 20h** - ouverture des portes à 19h30

**Metal Festival Alleur**

Au programme, 3 groupes liégeois : The Trunk, rock/hardrock – Morning Chaos, stonermetal/rock alternatif et, en tête d'affiche, Surge Of Fury, hardcore.

Entrée : 5€ (prévente & membre ccA) / 7€ / 1,25€ (art.27)

**Dimanche 13 de 14h à 18h**

**«Repair Café : jeter ? Pas question ! »**



Que faire d'une chaise au pied branlant ? D'un grille-pain qui ne marche plus ? On les remet en état au Repair Café, avec des gens du métier. Rien à réparer ? Venez déguster boissons ou pâtisseries, chercher des idées à la table de lecture  
Accès gratuit - En savoir plus ? 04/247 73 36 – fchaballe.cca@skynet.be

**Samedi 19 à 20h15** au Centre culturel de Flémalle

Spectacle théâtral en lien avec le Salon «Slow Attitude» du 18/10

**«Burn Out»**

par Odile Matthieu et Thierry de Coster  
Pour un public à partir de 16 ans  
Déplacement organisé par le Centre culturel d'Ans/Alleur.

Places limitées, réservations conseillées avant le 12/09  
Départ de la rue de la Vallée (parking latéral au Centre culturel) à 19h30 précises.  
Déplacement + entrée au spectacle : 7,50€



**Dimanche 20 de 10h à 18h**  
**Journée sans voiture**

**Mercredi 30/09 dès 19h30**

Soirée d'information-débat

**«Palestine - Que faire avant qu'il ne soit trop tard ? »**

## De septembre à fin mai (hors congés scolaires) Les Z'Ateliers permanents

- «Arts plastique 6-12 ans» animé par Vanessa Lambert.  
Le mercredi de 14h00 à 16h00 - Reprise le 16/09 salle «cabaret».
- «Théâtre enfants/ados» animé par Caroline Lespagnard - Reprise le 16/09.  
Groupe 6-9 ans : le mercredi de 14h00 à 15h30 – grande salle  
Groupe 10-12 ans : le mercredi de 15h45 à 17h15 – grande salle  
Groupe 13-18 ans : le mercredi de 17h30 à 19h30 – grande salle
- «Théâtre adultes» animé par Sophie Demarest  
Le lundi de 19h00 à 21h00 – Reprise le 14/09 dans la grande salle
- «Danse en conscience» animé par Juliette Colmant - Reprise le 15/09.  
6-9 ans : le mardi de 15h45 à 16h45 – grande salle  
9-12 ans : le mardi de 17h00 à 18h00 – grande salle  
Adulte (ouvert aux ados également) : le mardi de 18h15 à 19h45 – grande salle  
Danse inspiré du yoga, de la danse contemporaine, de la méditation et du yoga du souffle. Cours ouvert à tous, initiés et non-initiés.

Frais d'inscription à chaque atelier : 130€. Deux ateliers à titre «d'essais» offerts aux participants.

Réduction de 25€ accordée à partir du second participant de la même famille (frère, sœur, père, mère)

- «Peinture adultes», deux ateliers animés par Krassimira Koleva - Reprise à partir du 16/09.

Le mercredi de 17h à 21h, ancienne administration communale, rue de Jemeppe à Loncin.

Le vendredi de 13h à 17h cité Lonay, Av. Henri Lonay, derrière l'école communale.

Ouvert à un public débutant, amateur ou confirmé, qui désire développer sa propre créativité dans une ambiance chaleureuse !

Frais d'inscription à chaque atelier : 120€. Deux ateliers à titre «d'essais» offerts aux participants.

Réduction de 25€ accordée à partir du second participant de la même famille (frère, sœur, père, mère)

Les participants à tous les ateliers seront invités à présenter le fruit de leur travail lors de la «Fête des Z'Ateliers» qui aura lieu le week-end des 28 et 29 mai 2016.



# Les cosmétiques biologiques et naturels



**Connaissez-vous le greenwashing : C'est une pratique commerciale qui consiste à utiliser des arguments environnementaux, souvent trompeurs, pour vendre des produits qui ne sont pas, la plupart du temps, si verts que cela.**

Pour rassurer les consommateurs et attirer une clientèle plus exigeante, la mention « sans... » fleurit désormais sur certains produits : « sans parfums », « sans conservateurs », « sans parabène », « sans phénoxyéthanol », « sans silicone », « sans sels d'aluminium », ... En bref, prétendument « sans danger » ! Mais si l'on s'intéresse à ce que ces produits contiennent et non à ce qu'ils ne contiennent pas, il en va parfois tout autrement.

Mais comment distinguer un produit cosmétique à base d'ingrédients naturels d'un produit cosmétique dont seule l'image est verte ?

Le mieux, c'est de se fier à certains labels « BIO ». En effet, pour qu'un produit cosmétique soit reconnu « biologique », il doit respecter des règles de fabrication, de composition et de tests répondant aux chartes et labels existant actuellement sur le marché. Ces labels (ex : AB, Cosmebio, ECOCERT, Nature & progrès...) ont été mis en place par des groupements ou des associations intéressés par la santé des consommateurs.

**La majorité de ces labels répondent à trois obligations principales :**

- la non-utilisation de produits issus de la pétrochimie ;
- l'utilisation de composants naturels ;
- l'interdiction d'expérimentations animales.

Il convient également de distinguer la cosmétique biologique de la cosmétique naturelle : les produits cosmétiques biologiques sont des produits naturels alors que l'inverse n'est pas nécessairement vrai.

Les produits cosmétiques biologiques couvrent, la totalité de la gamme : le visage, le corps, les cheveux... Leur efficacité, si elle n'est pas toujours immédiate, est cependant réelle puisqu'ils ont, dans leur composition, une concentration élevée de principes actifs naturels.

Autrefois cantonnés dans les magasins bio et les pharmacies, ils se sont par la suite répandus dans les grandes surfaces et sur certains sites internet.

La cosmétique naturelle et bio est en plein boom. Après les pionniers, les grandes marques sont rapidement apparues sur ce marché. En quelques années, l'offre s'est diversifiée et les produits sont devenus plus accessibles.

S'ils sont plus chers que les cosmétiques classiques, ils sont considérés par leurs utilisateurs comme étant des produits plus sains et comportant moins de risques que les produits traditionnels.

Et si vous ne désirez pas franchir le pas du bio, il y a quand même quelques conseils à suivre pour éviter la nocivité potentielle de certains produits et de leurs composants chimiques :

- Privilégiez les produits de composition simple et dont la liste des ingrédients est relativement compréhensible.
- Favorisez les ingrédients de base naturels. Les huiles végétales pour nourrir et préserver l'hydratation de la peau, le vinaigre de cidre dilué pour démêler les cheveux, l'œuf pour désincruster le visage, les infusions de plantes pour leurs effets apaisants ou toniques sont quelques-unes des alternatives simples, économiques, écologiques et efficaces qui suffisent pour la plupart des besoins.
- Respectez votre peau en évitant de l'agresser trop souvent avec des produits trop décapants.

Enfin, n'oubliez pas que pour avoir une belle peau le plus important reste de manger varié et équilibré, bien dormir, limiter le stress et l'exposition au soleil et s'aérer.

Si le sujet vous intéresse, je vous invite à consulter le site <http://www.ecoconso.be> où vous trouverez d'autres conseils et la liste des labels les plus connus.

Thierry Coenen  
Conseiller communal



*Stéphane Moreau, Bourgmestre d'Ans :*

# « Une 8<sup>e</sup> édition de la **Journée sans voiture** à Ans ce dimanche **20 septembre** ! »



**Le rendez-vous annuel de la rentrée c'est ce dimanche 20 septembre 2015 pour la traditionnelle Journée sans voiture à Ans, lancée il y a 8 ans à l'initiative de Stéphane Moreau, le Bourgmestre d'Ans.**

Comme chaque année, venez découvrir les nombreux stands et animations qui jalonnent la N3 et la rue de la Station. Vous y retrouverez également amis, voisins, famille : l'occasion de passer une journée conviviale et sportive !

La manifestation se déroule sur la Nationale 3 (depuis le carrefour avec la rue des Français et Jaurès jusqu'au carrefour avec les rues de Jemeppe et Loncin) mais aussi dans la rue de la Station.

**De 10h à 18h, des animations pour tous seront présentes sur le tronçon concerné :**

- Le chapiteau communal avec la présence des services environnement, agents constateur en environnement et Accueil Temps Libre ainsi que du Centre culturel ;
- Ans Vélo Club
- La Savate Alleuroise
- Crash-test, voiture-tonneau, segways et stand de techno-prévention
- Animations et concours vélo (par Décathlon)
- Animations pour enfants : château gonflable, pêche aux canards ...
- Bus Info TEC et stand info SNCB
- Auto-pompe des pompiers
- Promenades à dos d'ânes et en calèche
- Jardins communautaires
- Dégustation de vin local
- Vente de boissons et nourriture.

#### **Mais aussi :**

- en libre accès, le musée du véhicule de secours miniature (dans la Cense Monfort)
- le 4<sup>e</sup> jogging Nicolas Gélon pour enfants
- la brocante tout le long du tronçon et dans la rue de la Station

**NOUVEAU CETTE ANNEE :** diverses animations sont prévues au sein de la bibliothèque Paul Biron : vente de BD d'occasion, exposition, présentation de

liseuse électronique, exposition dans la cour de la ferme.

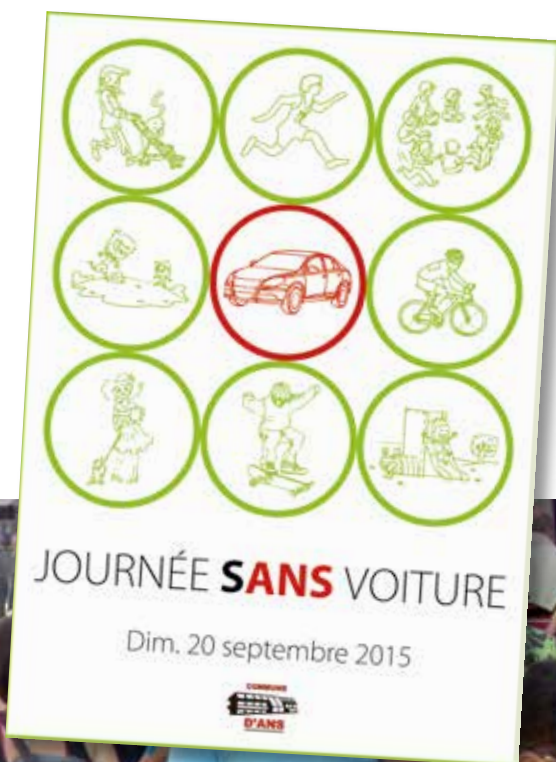
La manifestation sera également ponctuée par des balades cyclistes encadrées à 10h et à 14h.

De plus, certaines terrasses seront de sortie et des commerces ouverts.

L'accent est donc placé sur les modes doux de déplacement et sur la convivialité tout au long de la manifestation. Nous vous y attendons nombreux.

Un programme complet et un plan d'ensemble de la journée seront distribués et communiqués avant celle-ci. Il sera de toute façon à la disposition de tous les Ansois et de toutes les personnes intéressées.

Pour tout renseignement, service des Affaires économiques 04/247.72.23 ou via mail à [economie@ans-commune.be](mailto:economie@ans-commune.be)



## NAISSANCES

LASSAUX Esteban	25/06/2015	VESELI Sherif	1/07/2015	Diallo Inès	1/07/2015	Hilali Yassir	1/07/2015
EL MALAH Lina	28/06/2015	DIALLO Abdourhamane	30/06/2015	Agirman Taylan-Ozgün	9/07/2015	Pleşca Stefan	22/07/2015
NAFI Hamza	24/06/2015	BUTAYE Georges	3/07/2015	Brasseur Cucca, Ornella	22/06/2015	Azzouzi Wassim	24/07/2015
ORIGER Léna	24/06/2015	GADEYNE Amy	30/06/2015	Timmermans Noah	28/06/2015	Stawczyk Nina	23/07/2015
PAQUE Elise	29/06/2015	AK Kayla	28/06/2015	Wolkenar Alexis	10/07/2015	Fayen Kiara	28/07/2015
AKOUDAD EL GHAFOUR Younes	25/06/2015	Bulon Nathan	6/07/2015	Ledesma Inciarte Thiago	9/07/2015	Carullo Chiara	1/08/2015
KOWALSKA Claudia	29/06/2015	Toumbos Soléa	4/07/2015	Pira Blonda	17/07/2015		

## MARIAGES

HERIS Henri & MICELI Domenica	11/07/2015	CHAREF Abdelkader & ESSAMLALY Fatiha	18/07/2015
BOVY Michel & LONGAVERT Carine	18/07/2015	HAJI Mostafa & DELAITE Ophélie	25/07/2015
BECKERS Sabrina & LANGLATTE Magali	18/07/2015	PONENTE Angelo & ACAMPORA Axelle	01/07/2015

## DÉCÈS

MULLER Robert, 1/02/33 - 30/06/15	Alleur	MORGANTE Dorotea, 1/05/56 - 9/07/15	Ans	LEGRAND Mariette, 6/11/39 - 26/07/15	Loncin
BACKAERT Alida, 13/05/29 - 30/06/15	Alleur	CREMERS Danielle, 19/07/49 - 10/07/15	Alleur	GOFFIN Roger, 29/09/37 - 31/07/15	Alleur
PAQUE Michel, 1/10/62 - 1/07/15	Ans	YANS Henri, 29/132/1933 - 13/07/15	Alleur	TULUMELLO Vincenzo, 30/01/59 - 31/07/15	Ans
LEONARD Eliane, 11/03/45 - 2/07/15	Alleur	GROSJEAN Denise, 8/01/36 - 14/07/15	Ans	VANNERUM Anne-Marie, 23/10/31 - 1/08/15	Alleur
JACOBS Marcelle, 12/05/33 - 4/07/15	Ans	DECKERS Marie, 8/11/40 - 17/07/15	Alleur	VANSIMSEN Annie, 11/10/26 - 2/08/15	Loncin
LEJEUNE Pierre, 11/05/20 - 4/07/15	Ans	PIQUEREAU Denise, 29/11/32 - 20/07/15	Alleur	LESPINEUX Renée, 24/10/28 - 25/07/15	Alleur
VANSIMAEYS Camille, 2/09/21 - 5/07/15	Xhendremael	DAUTRELOUX Christine, 4/08/52 - 19/07/15	Xhendremael	COENRAARD Yvonne, 24/04/21 - 28/07/15	Alleur
RACHDOUNE Hlima, 1/01/44 - 5/07/15	Alleur	LAHAYE Robert, 27/08/42 - 11/07/15	Ans	ZAMORA Y GONZALEZ Baltasar, 22/05/50 - 1/08/15	Alleur
LECOQC François, 19/04/34 - 6/07/15	Xhendremael	COLLINET Jean, 16/12/47 - 23/07/15	Ans		



*Thomas Cialone, Premier Echevin en charge de la Culture et du Patrimoine*

## L'ASBL congolaise « **Culture et Vivres** » et la Commune d'Ans, présentent une exposition sur l'histoire du Congo.

Elle nous propose de faire un voyage original pour découvrir son évolution à travers les périodes passionnantes et parfois douloureuses de son histoire, depuis sa création jusqu'à nos jours.

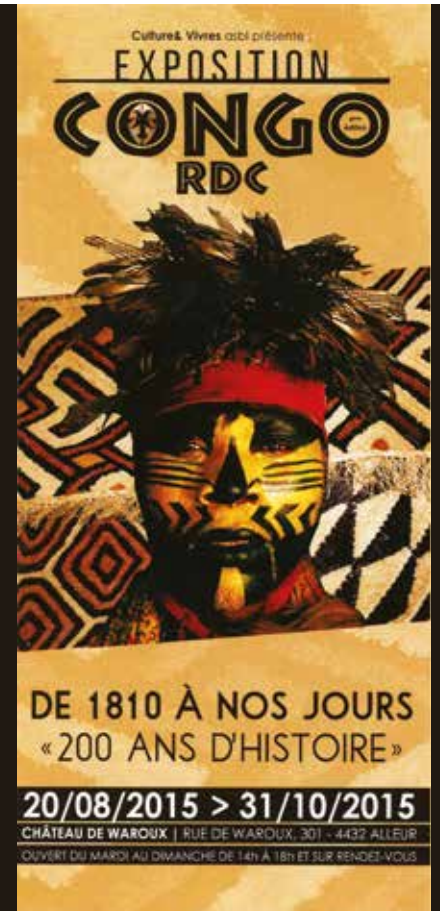
Elle aborde l'histoire, la culture, l'art, la musique, l'économie, la politique, les costumes traditionnels et débute par la présentation d'une hutte indigène reconstituée.

Renseignements pratiques :

Du 20 août au 31 octobre 2015 au Château de Waroux, rue de Waroux, 301, 4432 Alleur  
Ouvert du mardi au dimanche, de 14 h à 18 h et sur rendez-vous (contact : 0465 60 28 48).

Entrées : Adultes : 8 €, + de 60 ans, étudiants et groupes sur réservation : 7 €, Enfants jsq 12 ans : 4 €, Famille (2 adultes, 2 enfants) : 20 €, Groupes scolaires : 2 €

Pour tout renseignement : [www.chateau-waroux.be](http://www.chateau-waroux.be) ou 04/247.72.73 ou 04/371.98.38



## Les 12 et 13 septembre : journées du patrimoine et Féria dans le parc du château de Waroux



Les samedi et dimanche 12 et 13 septembre, l'ASBL « Les Cavaliers du Sud » gérée par Walid Jouili vous proposera des spectacles arabes traditionnels (Fantasia). La troupe, accompagnée par des danseuses et des musiciens typiques, présentera des démonstrations de dressage, voltige, passage du feu, show équestre et oriental dans le parc du château, durant les 2 jours de 13h00 à 20h00. En marge de ces exhibitions, petits et grands pourront également profiter d'une petite restauration (couscous...), balades en poneys,...

PAF : 2€

### Et aussi, ...

Visites guidées gratuites de certaines pièces du château de Waroux, dans le cadre des Journées du Patrimoine, à 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30 et 17 h 30 les samedi 12 et dimanche 13 septembre.

**Date :** 12 et 13 septembre 2015 de 13h00 à 20h00

**Adresse :** Château de Waroux :  
Rue de Waroux, 301 4432 Alleur

**Informations supplémentaires :**  
04/247.72.73





# WHISKY CLUB WAROUX

Jeudi 1<sup>er</sup> octobre 2015, à 19h30 avec Walther HERBEN

«Finitions spéciales» des meilleurs whiskies écossais

Bonne humeur et convivialité assurées ~ Verre (dram) à partir de 5€ - Zakouskis offerts

Entrée gratuite - Inscriptions souhaitées [walther.herben@ans-commune.be](mailto:walther.herben@ans-commune.be) ou 04/371 98 38

Château de Waroux - rue de Waroux, 301 à Ans (Aleur)

## LA FUREUR

## DE LIRE

**LA FUREUR DE LIRE  
DANS LES BIBLIOTHEQUES ANSOISES**

**BIBLIOTHEQUE « A. SOREIL »  
RUE W. JAMAR, 168 - ANS**

### Mercredi 7 octobre

14h00 à 15h00 : *La Fureur de Lire des tout-petits*

Tapis découverte d'album et Heure du Conte pour le 0-3 ans

15h00 à 16h00 : *La fureur de Lire des 4 à 8 ans*

Présentation d'albums de romans et Heure du Conte  
«Juste pour le plaisir»

Entrée gratuite

### Samedi 10 octobre

Grande vente de livres

Des centaines de livres à partir de 0,50€, pour tous les goûts  
et tous les âges.

### Jeudi 8 octobre

9h30 à 12h00 : *Petit déjeuner littéraire*

José Tabury viendra parler de ses deux ouvrages, parus aux Ed. Baudelaire : «Elle m'appelait maman courage» qui relate la descente aux enfers et la rédemption de son fils qui s'est donné aux stupéfiants et «La vie d'une petite fille au fil de l'eau» qui fait découvrir la vie des bateliers, ces hommes et ces femmes de partout et nulle part à la fois.

15h30 à 16h30 : «*Goûter en histoires*».

Biblio de Xhendremael - Place de l'Eglise, 1

### Exposition commentée - Du 7 au 9/10, de 9h à 15h30

Animations à destination des classes de maternelles et de primaires pour favoriser le goût de la lecture.

**Contact : Claudine HAMBUCKEN - 04 247 73 56**

## Opérette

Dimanche 27 septembre 2015 à 14h30

## « Andalousie »

Centre Culturel d'Ans

de Francis Lopez

Infos & préventes : Administration communale d'Ans, service culture. Tél. : 04 247 72 74 - PAF : Prévente 6€ - Vente sur place : 8€



# JOURNÉE **SANS** VOITURE

Dim. 20 septembre 2015



*Stéphane Moreau, Bourgmestre d'Ans :*

« La N3 et la rue de la Station devenues **piétonnes** le temps d'une journée ce **20 septembre** »

